



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de Conseillers :

en exercice : 19  
présents : 14  
votants : 17

L'an deux mil vingt trois

le dix-sept juillet à dix-neuf heures trente,

le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN VAUGRIS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,

sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 juillet 2023

**PRESENTS** : Mme RUCHON Edith, Maire. Mme CAMUS Katy, M. LEICHER Jean-Luc, Mme GATET Fanny, M. MARTICORENA Jean-Claude, Adjoints. M. AUTISSIER Bertrand, Mme MOSNIER Dominique, Mme TONOLI Eliane, M. PACITTI Jacques, M. BOITON Roger, M. LAROSE Didier, Mme BIEUVELET Laetitia, Mme CHAVASSE Danielle, M. RIGOUDY Daniel.

**ABSENTS EXCUSES** : M. ORENGIA Alain (pouvoir à Mme RUCHON), Mme BURGAUD Véronika (pouvoir à Mme TONOLI), M. LEFAIVRE Pierre-Gilles (pouvoir à M. BOITON).

**ABSENTS** : M. GROS Gérémy, M. PEYRE Bernard.

**Secrétaire** : Mme GATET Fanny.

## **DELIBERATION N° 2023 – 42**

### **OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – CREATION D'UN EMPLOI D'ATSEM PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE A TEMPS NON COMPLET**

Mme la Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Vu la réussite au concours d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe d'un agent mis en stage sur le poste d'Adjoint Technique le 01/09/2023 pour exercer les fonctions d'ATSEM,

Considérant la nécessité de créer un poste d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe pour la nomination de l'agent sur ce grade,

Sur proposition de Mme la Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- Décide de créer un emploi d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe, à temps non complet (d'une durée hebdomadaire de 31 heures) et de modifier ainsi le tableau des emplois,
- Charge Mme la Maire ou son représentant le 1<sup>er</sup> adjoint de faire le nécessaire,
- Rappelle que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Collectivité.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,

En mairie, le 18 juillet 2023.

Mme la Maire,  
Edith RUCHON



Acte rendu exécutoire le 18/07/2023

- après télétransmission électronique le 18/07/2023

- et mise en ligne sur le site de la Commune le 18/07/2023